



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MARS 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
15	13	14

Vote	
À la majorité	
Pour : 13	
Contre : 00	
Abstention : 00	Blanc : 01

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le 25/03/2026
ID : 027-212700363-20260320-BD08_2026-DE



L'an 2026, le vingt mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bertrand ROCHARD, doyen d'âge, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16 mars 2026.

Présents : AUFFRET Max, AUFFRET Nathan, BOUCHERIE Aurore, CAPITAINE Anne-Laure, CARMAUX Vanessa, CHEVALIER Alexandra, DUPONT Laurence, PASQUIER Thomas, PICHOU Quentin, RAIMBOURG Isabelle, ROCHARD Bertrand, SPOTBEEN Josette, WYART Rémy

Excusé(s) : ROULAND Patrice (pouvoir à AUFFRET Max)

Absent(s) : CHENEAU Jérémy

Invité(s) : LÉOMENT Sandrine (Secrétaire Générale de mairie)

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

BD08_2026 – DÉLIBÉRATION EN VUE DE L'ÉLECTION DU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Candidats à la fonction de Maire :

- Monsieur AUFFRET Max

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

- Nombre de bulletins : 14
- Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 01
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 08

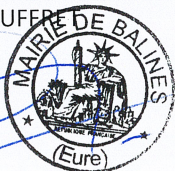
Ont obtenu :

- Monsieur AUFFRET Max : 13 voix

Monsieur AUFFRET Max ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Pour copie conforme
Bâlines, le 20 mars 2026

Le Maire
Max AUFFRET



La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT